LA PLACE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS

Analyse dans le cadre des élections 2024

Analyse 2024

vie féminine

LA PLACE DES FEMMES DANS LES PROGRAMMES DES PARTIS

Analyse dans le cadre des élections 2024

Analyse 2024

Bureau d'étude
Vie Féminine

Toutes nos publications sont téléchargeables sur notre site

www.viefeminine.be/publications-ressources

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 3

INTRODUCTION 5

1. Où et quand parle-t-on des femmes ? De leur place dans les sommaires des programmes 6
2. Que dit-on d'elles ? Enjeux et combats associés à l'égalité selon les partis.....10
3. « Les femmes » : mais de qui parle-t-on ? 15
4. Comment parle-t-on des femmes ? Variations autour de l'écriture inclusive.....18

CONCLUSION 23

ANNEXE.....26

INTRODUCTION

Comment les programmes des principaux partis politiques se présentant aux élections 2024 du côté francophone intègrent-ils les enjeux liés aux droits des femmes et à la lutte pour l'égalité ? En tant que mouvement d'éducation permanente féministe, c'est la première question que se pose Vie Féminine en se plongeant dans ces documents, souvent conséquents, dans lesquels les formations politiques développent leur vision de société et dévoilent leurs priorités et promesses à leur électorat.

Cette brève analyse propose d'abord de s'en tenir à la forme. Avant de décrypter les mesures elles-mêmes que les partis défendent sur le fond, nous nous sommes attachées à observer de quelle façon ces programmes parlent des femmes, s'ils en parlent. L'analyse qui suit est le fruit d'un travail collectif effectué lors d'une formation nationale[1] au sein de Vie Féminine et d'un approfondissement par le bureau d'étude et le pôle politique du mouvement.

L'analyse que nous proposons ici au sujet de la place des femmes dans les programmes des partis se structure autour de cinq questions.

- *Où* et *quand* apparaissent les enjeux spécifiques auxquels font face les femmes dans les sommaires des programmes ?
- *Que* dit l'environnement lexical des occurrences du mot « femme » de la vision qu'a chaque parti des enjeux prioritaires en la matière, c'est-à-dire quelles sont les thématiques les plus souvent associées aux « femmes » ?
- De *qui* parle-t-on exactement lorsque l'on parle « des femmes » ? Parle-t-on d'un groupe social prétendument homogène ou précise-t-on aussi les spécificités que rencontrent des femmes à l'intersection d'autres systèmes de domination que le sexisme (ou patriarcat), comme le racisme et le capitalisme ?

[1] Une formation nationale à Vie Féminine rassemble toutes les animatrices en éducation permanente du mouvement, ainsi que d'autres travailleuses de différentes fonctions. Lors de cette formation de février 2024, les participantes ont décrypté, en sous-groupes, les programmes de différents partis, notamment en se penchant sur la place qu'y occupent les enjeux autour des droits des femmes.

- *Comment* l'écriture elle-même reflète-t-elle ou non une volonté d'inclusion et de visibilité de la moitié de la population ?

Précisons d'emblée que si nous entendons par « *femme* » toute personne se définissant comme telle, l'organisation des programmes des partis en chapitres et en mesures politiques ciblant des problématiques spécifiques tend généralement à distinguer les droits des femmes ou l'égalité entre les femmes et les hommes des questions LGBTQIA+ (et donc des enjeux propres aux femmes trans). La façon dont chaque parti associe ou non ces thématiques révèle d'ailleurs également une certaine vision à ce sujet qui peut, elle-même, faire l'objet d'analyses.

1. *Où et quand parle-t-on des femmes ? De leur place dans les sommaires des programmes*

Lorsqu'on décide de se plonger dans les programmes des partis politiques qui se présentent aux élections, la première étape est d'en découvrir les sommaires. Comment ces programmes sont-ils construits ? Et, plus spécifiquement pour nous, où se situent les droits des femmes, l'égalité entre les femmes et les hommes ou les questions de genre — selon la façon dont les enjeux sont nommés ou regroupés ? Le parti décide-t-il d'en faire un chapitre à part entière ? Est-ce une préoccupation transversale, qui se retrouve dès lors dans chaque chapitre ? Quelle place occupe cette thématique dans la « hiérarchie » du programme ? Apparaît-elle comme une priorité, dès le départ, ou, au contraire, se cache-t-elle dans un sous-point d'un des derniers chapitres ? Jeter un œil aux sommaires des programmes ne révèle évidemment pas la substance des éventuelles actions et mesures proposées par le parti concernant les droits des femmes, mais donne au moins un indice sur l'importance que le parti accorde à cette thématique.

Plusieurs programmes réservent un chapitre spécifique à l'égalité entre les femmes et les hommes, ou à l'égalité dans un sens plus large. La façon dont les enjeux liés aux droits des femmes sont nommés et intégrés dans tel ou tel chapitre s'avère déjà révélatrice. Ainsi, le **PS** fait des « *Droits des femmes* » son troisième chapitre (sur 42), directement après le chapitre « *Emploi et formation* » et le chapitre « *Santé* » et donc bien avant d'autres thématiques phares et/ou chères aux

socialistes comme les protections sociales, les pensions, ou encore l'économie. Depuis son congrès « Social-féministe » en avril 2023, le parti entend se profiler comme à la pointe sur ces questions et met un point d'honneur à rendre visible ce positionnement, y compris dans la hiérarchie de son programme politique. Les socialistes approchent la thématique en termes de « *droits* » et structurent ce chapitre en quatre parties : « les droits sociaux des femmes », « la santé des femmes », « la lutte contre les différentes formes de violences faites aux femmes » et « les femmes dans la société et les institutions ». Ce faisant, le PS isole également les droits des femmes d'autres combats liés au genre, comme les droits des personnes LGBTQIA+, qui apparaissent dans le chapitre 37 portant sur les « libertés individuelles » aux côtés de la lutte contre le racisme, le droit à disposer de son corps et la protection des libertés face aux nouvelles technologies.

Les Engagés, de leur côté, consacrent également un chapitre entier à l'« égalité des genres » qui, en réalité, concerne principalement l'égalité entre les femmes et les hommes, couvrant des thématiques aussi diverses que l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, la lutte contre les stéréotypes de genre, la liberté de disposer de son corps, la place des femmes dans le sport ou dans la culture, etc. Seul le dernier point de ce chapitre concerne les droits des personnes LGBTQIA+. À l'inverse du programme socialiste, le chapitre des Engagés sur l'égalité des genres arrive plus tardivement, après, par exemple, le chapitre portant sur les familles, celui sur la diversité ou le handicap. Dans ces deux programmes, comme dans celui des écologistes, on remarque néanmoins une attention assez transversale à l'égalité entre les femmes et les hommes. Qu'on parle d'emploi, de pension, de santé, de justice, parfois aussi de politique migratoire, ou d'Europe, on y pointe régulièrement des problématiques qui concernent spécifiquement les femmes et qu'il convient de combattre via des mesures adaptées. Certains passages vont d'ailleurs se retrouver dupliqués à différents endroits, à savoir dans le chapitre sur l'égalité/les droits des femmes et dans le chapitre thématique plus large comme la santé ou l'emploi.

Écolo reflète ses préoccupations pour l'égalité de genre et les droits des femmes de façon plutôt transversale, tout en l'inscrivant plus spécifiquement dans le quatrième axe de son programme intitulé « *Une société plus égalitaire et plus ouverte* ». L'objectif d'une « *égalité enfin réelle entre les femmes et les hommes* »

— soit le premier point de cet axe — y côtoie les combats LGBTQIA+, les droits des personnes handicapées, la lutte contre le racisme, mais aussi la politique migratoire et la politique étrangère. Une façon de rassembler d'emblée les différents mouvements œuvrant à la lutte contre les discriminations et les violences fondées sur différents systèmes de domination, au nom des droits humains fondamentaux. De cette façon, écolo s'inscrit aussi dans une certaine approche intersectionnelle de ces questions, épousant les grilles de lecture de mouvements militants contemporains (cf. Point 3).

Le **PTB**, d'une façon plus ou moins similaire, mais moins large, rassemble sous le chapitre « *Égalité des droits* » l'« *antiracisme* », le « *féminisme* » et les « *LGBTQI+* ». Le parti marxiste, qui use du vocabulaire de la lutte des classes, est le seul à nommer son sous-chapitre dédié aux femmes par le terme qui désigne le mouvement social de lutte pour les droits des femmes, à savoir le féminisme. Si le PS promeut « Une Europe féministe » dans son chapitre sur l'Europe, les partis ne recourent qu'assez peu voire jamais aux termes « *féminisme* » ou « *féministe* ». Reste que ce sous-chapitre du PTB est loin d'apparaître dans les priorités du parti et que le combat « féministe » s'avère peu visible de façon transversale, à l'exception de quelques mentions explicites des inégalités affectant les femmes en ce qui concerne, par exemple la pension, le statut de cohabitant, ou la justice.

Enfin, le **MR** et **Défi** ne consacrent aucun chapitre spécifique aux droits des femmes, à l'égalité de genre ou à l'égalité entre les femmes et les hommes, quelle que soit la façon dont on peut le nommer. Dans ces deux programmes qui, par ailleurs, utilisent le masculin « neutre » dans leur écriture, il faut chercher, à la marge, les quelques endroits où des mesures visant davantage d'égalité transparaissent : ici une mesure sur l'entrepreneuriat féminin, là un point concernant les familles monoparentales, ou là encore une proposition visant à combattre le sexisme dans le sport. Chez les libéraux, le sous-point qui fait explicitement mention de l'égalité entre les femmes et les hommes et la majorité des mesures qui concernent davantage les femmes se trouvent dans l'axe 5 intitulé « *Faire société* ». Cet axe s'ouvre sur un sous-chapitre « *La neutralité de l'État, garante de l'égalité et de la liberté* », se clôture par « *Un accès au sport, à la culture et aux médias* » et passe par « *Une solidarité sans faille* », « *Une place pour chacun* » et « *Une lutte efficace contre toutes les discriminations* ». Le sous-chapitre portant sur la solidarité

rassemble pêle-mêle la lutte contre le surendettement, les CPAS, les pensions alimentaires, les aidants proches, les personnes porteuses de handicap, la lutte contre le sans-abrisme et les victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Soit, en quelque sorte, toutes les personnes perçues comme « *vulnérables* », « *à la marge* », qui sortent des cases de la société promue par le MR, à savoir celle des « *travailleurs* » qui auraient « *plus de pouvoir d'achat* » dans une « *économie redynamisée* » (titre de l'axe 1), celle des « *défis économiques, climatiques et énergétiques relevés avec optimisme et réalisme* » (axe 2), d'un « *État exemplaire, efficace et qui protège* » (axe 3) et d'un « *Enseignement de qualité qui permet l'émancipation* » (axe 4). Pour le détail, la création de places d'hébergement spécialisées pour les victimes de violences conjugales et intrafamiliales est la dernière mesure listée dans ce sous-chapitre sur les solidarités, juste derrière « *des solutions de logement permettant l'accueil d'un animal de compagnie* » pour les personnes en situation de sans-abrisme. C'est aussi comme dernier point dans le sous-chapitre « *Une place pour chacun* » — qui reprend entre autres l'accueil de la petite enfance, la jeunesse, les aînés — que l'on trouve enfin un point intitulé *« L'égalité entre les femmes et les hommes, un objectif transversal* ». Sans pour autant que cela fasse l'objet, ensuite, de mesures spécifiques.

Chez **Défi**, la majorité des mesures qui concernent les droits des femmes se trouve dans l'axe 2, « *Faire de la laïcité politique la clé de la citoyenneté et du vivre-ensemble* ». Il n'est pas surprenant de noter que les deux partis qui ont une histoire commune[2] placent les quelques mesures qui ont trait aux droits des femmes dans des chapitres chapeautés par la laïcité ou la neutralité. Dans les deux cas, il s'agit en l'occurrence d'une conception de la laïcité/neutralité qui, selon le positionnement de Vie Féminine, s'avère excluante pour une certaine catégorie de femmes : de facto, les personnes les plus impactées par les mesures prônées, comme l'interdiction des signes convictionnels et philosophiques, sont en effet les femmes musulmanes qui portent le voile. Dans ce deuxième axe de Défi, les mesures en lien avec la laïcité laissent ensuite place à une série de mesures qui visent à « *lutter contre la haine, l'homophobie, les LGBTphobies et tous les types de discriminations* ». Comme son nom ne l'indique pas vraiment, c'est dans ce sous-chapitre que l'on retrouve l'inscription du féminicide dans le Code pénal, la

[2] Défi est le nouveau nom de l'ancien Front Démocratique des Francophones (FDF), parti créé à la suite d'une dissension au sein du MR.

dépénalisation totale de l'IVG, la lutte contre les violences intrafamiliales, la sécurité des femmes et des personnes LGBTQIA+ dans l'espace public, la présence alternée d'hommes et de femmes sur les listes électorales, et une mesure sur les congés de « maternité » et « paternité ». Mais aussi la lutte contre le négationnisme, contre les discriminations linguistiques (cheval de bataille historique de l'ancien FDF) ou les droits des personnes à mobilité réduite. Il est presque surprenant de constater que six mesures sur onze concernent en réalité directement les droits des femmes dans un sous-chapitre dont le titre invisibilise la spécificité de genre et qui, in fine, mêle constamment cet enjeu à d'autres discriminations.

2. *Que dit-on d'elles ? Enjeux et combats associés à l'égalité selon les partis*

On l'a vu, d'un parti à l'autre, les femmes ne sont pas visibilisées de la même manière. Mais, d'un parti à l'autre, le sujet « femme(s) » n'est pas traité non plus de la même manière. Le souci de leur émancipation est vite associé à une thématique ou à une autre. Ces associations sont révélatrices d'une manière de concevoir la lutte pour les droits des femmes. Ce sont donc des pistes pour mieux décoder les programmes politiques et leur vision du féminisme.

À l'aide du programme d'analyse qualitative NVivo, nous avons cerné pour chaque parti francophone les 20 mots qui entouraient le plus souvent le mot « femme(s) » dans leur programme. Cela nous permet d'appuyer notre analyse et de mieux identifier autour de quels champs lexicaux les « femmes » sont mobilisées pour chacun des partis. Nous avons ensuite illustré les résultats via des « nuages de mots ».

Globalement, on remarque un langage commun associé aux femmes dans tous les partis. Tous les programmes associent ainsi fortement le mot « femme » avec les mots « homme » et « égalité ». La proximité du mot « homme » avec le mot « femme » n'est à ce stade pas très révélatrice : il s'agit plutôt d'une manière d'être inclusif en mentionnant « *les femmes et les hommes* » (tout en restant binaire). La locution « *égalité entre les femmes et les hommes* » est aussi beaucoup utilisée. Chez Les Engagés et Ecolo, et de façon un peu moins significative au PS, le mot

« genre » est aussi souvent associé au mot « femme », dans une même logique d'inclusion. Par exemple, pour parler des « inégalités de genre ».
Mais on note aussi quelques différences notables : chez écolo, au PS et au PTB l'accent est davantage mis sur les droits des femmes. Chez Défi et au MR, il n'y a aucune association significative entre « femme » et « droits ».

Au **PTB,** on retrouve l'intérêt important pour les questions relatives au travail (et au temps de travail !). En effet, comme pour le PS, la question du temps, principalement le travail à temps partiel, est un enjeu qui est souvent associé aux femmes, ce qui les pénalise et qui nécessite donc des mesures spécifiques. Dans le même champ lexical du « travail », on retrouve dans le programme du PTB, les mots « pensions », « salaire », « carrière ».

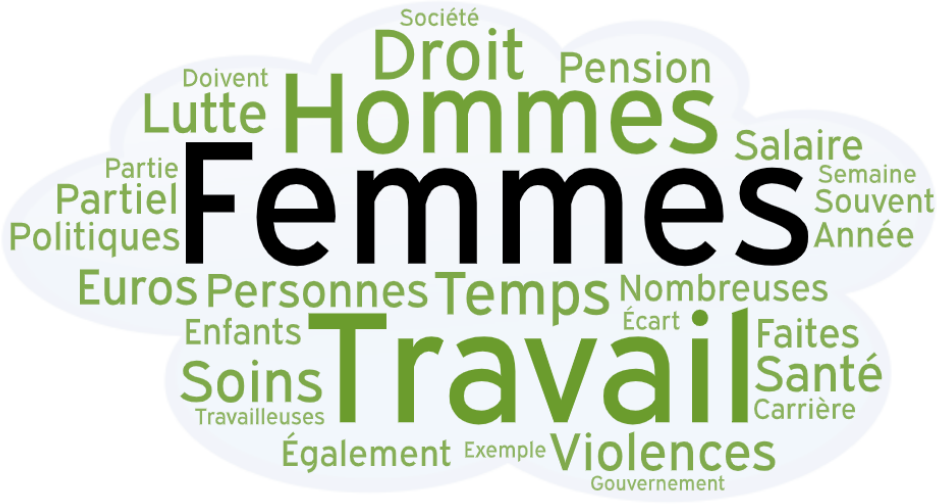

Au **PS**, sans grand étonnement, le terme « social » s'accorde souvent au mot femme, comme le mot « lutter ». Les « violences » reviennent aussi couramment au sujet des femmes. Leurs problématiques de santé y sont aussi particulièrement mises en lumière, notamment dans un sous-chapitre dédié.

Écolo se distingue des autres partis par rapport à son attention aux « minorités » (de genre), mais aussi au « handicap » liés au mot femme. On note aussi que « spécifique » est souvent associé à « femme ». En effet, il y a une attention aux situations spécifiques vécues par les femmes, dans différents chapitres et sur toute une série de sujets. La question des « espaces », de la « place », et de l'« accès » des femmes à différentes sphères traverse aussi le programme écologiste.

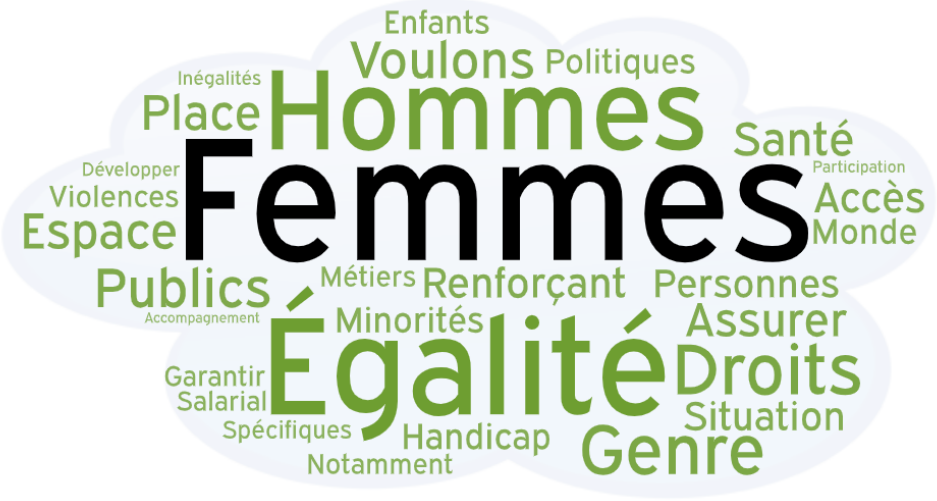

Les Engagés partagent avec écolo, le PS et le PTB le souci des questions de santé liées aux femmes, mais aussi les enjeux de violences. Par contre, Les Engagés se distinguent par une association plus importante entre « femme(s) » et le champ lexical de la famille/parenté.

Défi semble partager cette conception familialiste. Il rassemble aussi autour du mot « femme(s) » les mots « indépendante », « sécurité », « cohabitation ».

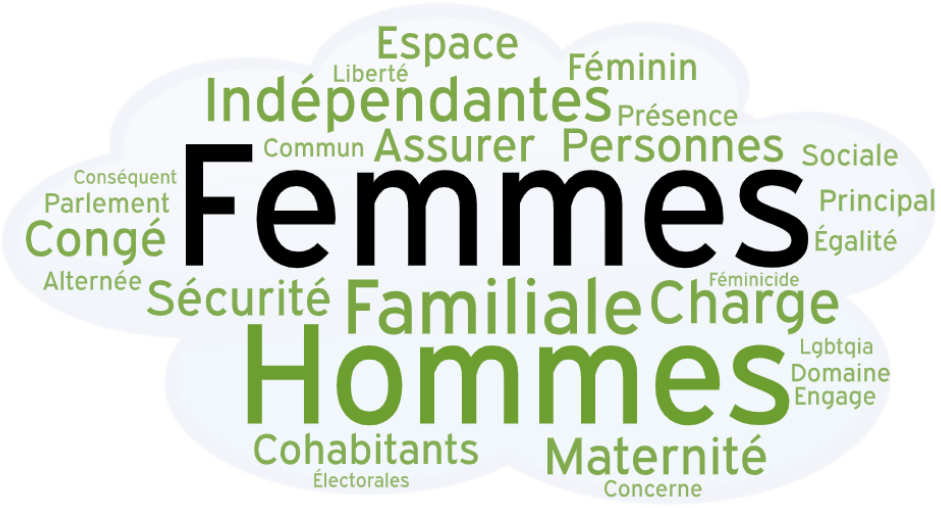

Quant au **MR**, il partage avec le PS, écolo, Les Engagés, le PTB, l'association « femme »/« violence ». Il fait un focus sur les questions d'emploi, surtout dans une approche entrepreneuriale, et sur la monoparentalité. On note également que la moitié des usages de la locution « *égalité entre les femmes et les hommes* » apparaît dans le cadre de mesures qui concernent la laïcité, la migration, l'Europe[3]. Ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes y est toujours présentée comme une « *valeur fondamentale de notre pays* », ou une des « *valeurs universalistes* » ayant construit « *l'acquis européen* », aux côtés de « *la liberté de croire ou de ne*

[3] Les autres occurrences de cette locution « égalité entre les femmes et les hommes » sont presque toutes cantonnées au seul passage portant sur l'égalité entre les femmes et les hommes comme "objectif transversal" dans le programme du MR (Cf. Point 1).

pas croire, la liberté d'expression, le libre choix de son orientation sexuelle ou encore le droit au blasphème ». Or, ces valeurs sont décrites comme « *en danger* » actuellement, non seulement par l'action d'« *ennemis intérieurs* » que sont, pour le MR, les « *mouvements extrémistes de gauche et de droite* », mais aussi par le « *communautarisme et le fanatisme religieux* ». Il s'agit alors de s'en prémunir en évitant de « *s'ouvrir de manière débridée* ». Comprenez en adoptant une politique migratoire plus ferme. Quant aux associations de mots « femme » et « liberté » ou « Belgique », on observe, en s'attardant sur leur contexte, qu'elles sont utilisées pour mettre en avant une soi-disant égalité ou liberté d'expression en Belgique qui serait mise en danger face à certains groupes, certaines religions.

Nous décelons dans ce recours à l'égalité comme une valeur à défendre contre une prétendue menace une approche que l'on peut qualifier de « *fémonationaliste* ». La sociologue Sara R. Farris a forgé le concept de « fémonationalisme » dès 2012. Elle le définit comme « *la mobilisation — ou plutôt l'instrumentalisation — contemporaine des idées féministes par les partis nationalistes et les gouvernements néolibéraux sous la bannière de la guerre contre le patriarcat supposé de l'Islam en particulier, et des migrants du Tiers monde en général* »[4]. En d'autres termes, il s'agit d'opposer une Europe présentée comme exemplaire en termes d'égalité entre les hommes et les femmes, à d'autres groupes de personnes, en l'occurrence les personnes migrantes, particulièrement lorsqu'elles sont musulmanes. On instrumentalise ainsi le combat féministe à des fins racistes, pour justifier des mesures stigmatisantes et excluantes.[5] Dans le cas du MR, nous ne pouvons que constater l'écart entre le peu d'importance accordée aux droits des femmes dans le programme en général, et la façon dont la valeur de l'égalité est soudainement brandie comme étendard à défendre lorsqu'il s'agit de justifier des mesures touchant à la migration ou à la neutralité de l'État.

[4] FARRIS, S. (2013). Les fondements politico-économiques du fémonationalisme. Contretemps. https://www.contretemps.eu/les-fondements-politico-economiques-du-femonationalisme/, page consultée le 8 avril 2024.

[5] Pour en savoir plus au sujet du fémonationalisme, consultez notre Décrypter/Agir sur le sujet : https://www.viefeminine.be/IMG/pdf/d_a_fe_monationalisme_et_paniques_identitaires.pdf

3. *« Les femmes » : mais de qui parle-t-on ?*

Chez Vie Féminine, pour lutter pour une société plus juste, plus solidaire et plus égalitaire, nous utilisons une grille de lecture de trois systèmes de domination : le sexisme (ou patriarcat), le racisme et le capitalisme. Les différents systèmes de dominations structurent nos sociétés à plusieurs niveaux (interpersonnel, institutionnel et sociétal) et se renforcent l'un l'autre. Cette grille de lecture nous permet également d'analyser l'interaction entre les différents systèmes de domination. Par exemple : une femme noire précaire ne vivra pas exactement les mêmes discriminations à l'emploi qu'une femme blanche précaire ou qu'un homme noir précaire. Autrement dit, nous adoptons une approche intersectionnelle. L'intersectionnalité est un concept créé par la féministe états-unienne Kimberlé Crenshaw pour désigner une situation où s'imbriquent plusieurs dominations[6].

D'un autre côté, des féministes prônent un féminisme « universaliste ». Le féminisme universaliste, en reprenant l'allocution de Simone de Beauvoir « *on ne nait pas femme, on le devient* », rappelle que nos vécus de femmes sont le résultat d'une construction sociale et non la résultante de spécificités biologiques « naturelles ». Il met en évidence le fait que les femmes sont des êtres humains comme les autres. Cependant, et c'est ici que nous nous distensions politiquement, ce féminisme a tendance à considérer que toutes les femmes connaissent les

[6] CRENSHAW, K. (2005). Cartographies des marges : intersectionnalité politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur, *Cahiers du genre*, 2005/2 (n°39).

mêmes conditions, vivent les mêmes choses sur base du vécu de femmes blanches, souvent privilégiées. En ne se penchant pas sur les vécus spécifiques dus aux différents systèmes de dominations, le féminisme universaliste invisibilise une série de vécus. Autrement dit, il s'agit d'un féminisme qui prend pour référence l'émancipation des femmes blanches tout en considérant vouloir l'émancipation de toutes.

Dès lors, nous nous demandons : de quelles femmes les partis parlent-ils ? Ont-ils une préoccupation intersectionnelle pour les femmes au carrefour de plusieurs systèmes de domination ? Bien entendu, en fonction du positionnement politique des partis, qu'ils soient de droite ou de gauche, la préoccupation pour les personnes plus discriminées n'est pas la même. Dès lors, on a plus de chance de voir apparaître une lecture superposant la question de la précarité avec d'autres discriminations comme le sexisme et le racisme chez les partis de gauche. Malgré cela, on note que la lutte contre certaines dominations spécifiques, comme le racisme, est parfois très pauvre, y compris dans des partis plutôt marqués à gauche.

Dans le programme **Ecolo**, on remarque une attention particulière à différentes catégories de la population qui vivent des discriminations : les personnes précaires, les femmes, les personnes LGBTQIA+, les personnes porteuses de handicap, etc. Il y a un souci pour plus de justice sociale, et ce autour de multiples enjeux : agriculture, logement, aménagement de l'espace public, travail, violences, etc.
À différents endroits, écolo adopte une lecture intersectionnelle en plaidant par exemple pour une approche genrée des politiques liées au handicap et inversement. On retrouve également cette lecture intersectionnelle à propos des personnes migrantes qui ont un handicap. Ou pour « *les personnes issues des minorités LGBTQIA+, des enfants et des femmes subissant des violences sexuelles en contexte migratoire* », etc.

Malgré ces attentions, on constate que parfois, ces différentes catégories de personnes minorisées dans la société sont considérées les unes à côté des autres sans toujours se pencher sur l'impact de l'imbrication de ces discriminations. On y promeut par exemple l'élaboration d'un plan interfédéral de lutte contre le racisme sans pointer l'intersection du racisme avec le sexisme.

Pour **Les Engagés**, il est judicieux d'avoir une approche intersectionnelle pour la mise en place d'une stratégie de lutte contre le racisme. Cependant, les « humanistes » prônent aussi une vision universaliste pour parvenir à cette fin. Or, ces conceptions ne sont pas complémentaires. En effet, l'une met en avant les discriminations spécifiques que vivent des personnes à l'entrecroisement de plusieurs dominations. Tandis que la visée universaliste tend à lisser les réalités et ne pas reconnaitre que nous ne naissons pas tous et toutes égaux et égales sur cette terre. Cette double lecture tend à questionner leur usage du mot « intersectionnel » et la volonté politique de l'utiliser.

Le **PS** se rapproche de la vision des Engagés sur la question. En effet, les socialistes aussi défendent à la fois une vision intersectionnelle ET universaliste. Iels vont même jusqu'à écrire : « *L'intersectionnalité est une clé de lecture au service de l'universalisme : la poursuite de l'égalité entre toutes et tous* » (p.153). On décèle une véritable confusion autour de ces termes ou une volonté de faire coexister différentes approches féministes, elles-mêmes représentées au sein du parti.

Cependant, à quelques endroits, on remarque une attention à des discriminations combinées. C'est le cas par exemple lorsque le PS veut rendre accessible l'avortement également en termes d'information : il y a un souci pour les femmes « *en situation de vulnérabilité (grande précarité, absence de titre de séjour, handicap mental ou physique, etc.)* ». À propos des discriminations qui sont vécues par les femmes dans l'accès aux soins de santé, une attention est portée aux femmes racisées qui sont plus souvent victimes de stéréotypes.

Au **PTB**, on ne parle pas à proprement parler de lecture intersectionnelle. Cependant, le parti, par son engagement politique, se focalise principalement sur les injustices liées au capitalisme et sur les personnes plus précaires. Ainsi, quand iels parlent de la lutte contre le racisme ou contre le sexisme, cela sous-tend une lutte qui prend en compte l'imbrication du racisme ou du sexisme avec le fait de vivre dans la précarité. À ce propos, le PTB souligne que se concentrer uniquement sur l'émancipation d'un seul groupe de personnes amène à en exclure d'autres. Il promeut une émancipation plus générale de la société, en s'attaquant principalement aux inégalités économiques. De cette façon, il y a une volonté de s'associer entre plus précaires, de favoriser la solidarité plutôt que la méfiance de

tel ou tel groupe qui « prendrait nos emplois », « nos places dans les files d'attente », etc. On observe donc une lecture qui imbrique le système de domination capitaliste avec d'autres dominations et discriminations. Cependant, une lecture intersectionnelle ne s'observe pas avec d'autres niveaux de lecture comme le handicap combiné au sexisme ou le racisme combiné au sexisme.

Chez **Défi**, nous n'observons aucune vision intersectionnelle. Les discriminations sont mises les unes à côté des autres, mais ne s'imbriquent pas. On parlera des discriminations économiques sans parler de racisme. On note aussi que le parti semble mettre dans un même sac différents enjeux comme le racisme, la xénophobie, l'homophobie, le négationnisme, mais aussi les discriminations linguistiques.

Au **MR**, l'intersectionnalité n'existe pas et l'approche universaliste est d'ailleurs revendiquée. Quant à la lutte contre le racisme, elle est, comme chez Défi, intégrée à une lutte générale contre « *toutes les discriminations* » et se base principalement sur une lutte contre les préjugés individuels. À noter qu'aux côtés du « *racisme* », de l'« *antisémitisme* », du « *rejet des musulmans* » ou de « *l'infériorité de la femme* », les libéraux citent également « *l'agressivité contre les Occidentaux* » dans la longue liste des discriminations contre lesquelles il s'agirait de lutter efficacement, sans préciser davantage ce dont il est question.

4. *Comment parle-t-on des femmes ? Variations autour de l'écriture inclusive*

Questionner la façon dont les programmes des partis parlent des femmes, c'est enfin observer *l'écriture* elle-même. Comment la langue rend-elle visible, ou au contraire absente, transparente la moitié de la population ? Comment les partis s'adressent-ils, via leur programme, au corps électoral ? Désignent-ils un groupe monolithique, systématiquement au masculin, prétendument « neutre », ou incluent-ils explicitement les femmes, par des marques grammaticales, syntaxiques, voire graphiques ? Parlent-ils par exemple toujours de « *travailleurs* », de « *citoyens* », de « *soignants* » ou utilisent-ils des formes alternatives permettant de faire apparaître les femmes dans la langue ? En somme, les programmes usent-ils de ce qu'on appelle « l'écriture inclusive », ce qui désigne, selon le Manuel

d'écriture inclusive, « *l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentation des deux sexes* »[7] ?

La comparaison des différents programmes révèle un large continuum, allant de la pratique systématique d'une langue inclusive au rejet explicite d'une telle écriture, en passant par diverses déclinaisons d'inclusivité plus ou moins abouties, plus ou moins homogènes. Ainsi, à une extrémité du spectre, le parti **Ecolo** emploie systématiquement, de façon harmonisée dans tout son programme, une langue inclusive.
Les écologistes combinent pour ce faire diverses pratiques, à savoir :

- La « *double flexion* » ou « double forme », soit le fait de combiner la forme masculine et la forme féminine d'un même terme, comme dans « *un emploi et des revenus décents pour chacune et chacun* », « *revaloriser les pensions et améliorer la qualité de vie des aînées et aînés* » ou encore « *une pratique sportive, partout, pour toutes et tous* » ;
- Le recours à des termes « épicènes », soit des mots « neutres » qui s'appliquent indifféremment à des hommes et des femmes, comme dans « *un logement de qualité pour tout le monde* » ou « *un personnel enseignant reconnu et soutenu* »
- L'usage du point médian, par exemple pour désigner les « *citoyen·nes* » ou « *les Européen·nes* ».

À l'autre bout du continuum, le **MR** précise d'emblée dans une note à la fin de son sommaire que « *Dans le texte de ce programme, le recours à la forme masculine pour certains métiers et fonctions (enseignant, indépendant, sportif, policier…) vise à assurer la lisibilité du texte et désigne des ensembles mixtes.* » Et d'ajouter « *Pour le surplus, les termes neutres sont privilégiés* ». Le refus explicite du recours à l'écriture inclusive tient d'une réelle opposition idéologique puisque le parti en fait même une de ses mesures dans le chapitre portant sur l'enseignement. La mesure 4.1.3.4. s'intitule en effet *« L'interdiction du recours à une écriture inclusive qui exclut* ». Pour les libéraux, les pratiques variées de l'écriture inclusive reviennent à « *privilégier, à rebours de l'universalisme, une vision de la société*

[7] Cité dans ROSIER, L. (2018). Ecriture inclusive, j'écris ton nom. *Revue Nouvelle*, 2018/2. https://revuenouvelle.be/Ecriture-inclusive-j-ecris-ton-nom/ , page consultée le 8 avril 2024.

comme agglomérat de groupes distincts où chacun revendiquerait d'être nommé d'une manière particulière, plutôt que rassemblé sous un terme commun ». Mobilisant l'argument récurrent des détracteur·rice·s de l'écriture inclusive, à savoir de prétendues difficultés supplémentaires d'apprentissage, le MR considère cette pratique comme une « *mode* », et plus encore comme « *une pure manœuvre idéologique [qui] aurait des conséquences dramatiques pour l'apprentissage de la langue française, mais compliquerait aussi, plus largement, l'accès à l'information pour les citoyens les plus fragilisés, en particulier dans leurs contacts avec les administrations* ». Il n'existe pourtant pas à ce jour d'étude scientifique démontrant ces difficultés d'apprentissage supplémentaires[8]. Surtout, le MR estime, enfin, que faire de la langue « *le champ de bataille du juste combat pour l'égalité* » serait à la fois « *se tromper sur la fonction de la langue et sur la nature même du combat* ».

Entre ces deux approches opposées, les autres programmes offrent une série de variations quant à l'inclusivité de la langue utilisée. Les programmes du **PS** et des **Engagés**, en particulier, n'ont vraisemblablement pas fait l'objet de « consignes » de rédaction préalables ou d'une relecture visant à harmoniser l'écriture. On comprend aisément que ces programmes, très conséquents (1200 pages pour les socialistes et 700 pages pour les Engagés), ont été rédigés par de multiples auteur·ice·s, ce qui laisse dès lors apparaître des sensibilités et des pratiques différentes. Globalement, de nombreux chapitres et formulations visent à inclure et rendent explicitement visibles les femmes qui composent les groupes dont il est question… puis d'autres sections des programmes reviennent à un usage de la langue où « *le masculin l'emporte* » et où les formes féminines disparaissent.

Ainsi, le premier chapitre du programme socialiste « *Emploi et formation* » parle, le plus souvent — mais néanmoins pas systématiquement — de « *travailleuses et travailleurs* », de *« personnes sans emploi* », de « *demandeuses et demandeurs d'emploi* », en précisant également que certaines réalités touchent plus particulièrement les femmes voire en y consacrant des mesures spécifiques. Le second chapitre, sur la santé, évoque majoritairement les « *patients* », au masculin donc, tout en promouvant des « *soins de qualité pour toutes et tous* » ou en plaidant pour « *prendre en considération des questions de genre dans toutes les*

[8] Voir l'article de la linguiste Laurence Rosier, cité précédemment.

politiques de santé ». Un peu plus loin, le chapitre sur les « *aînés* » alterne entre formes masculines (« *les aînés* », « *le senior* », « *l'aidant proche* », etc.) et des termes épicènes (« *les personnes âgées* », « *les seniors* »), mais ne recourt pas à des formes volontairement féminisées, occultant de fait la réalité statistique puisque les femmes sont majoritaires dans cette catégorie de la population.

Du côté des **Engagés**, dès l'introduction du président de parti, les formes masculines sont privilégiées : il y est question des « *experts, militants et citoyens* » invités à débattre avec l'ancien CDH désireux de se « *régénérer* », mais aussi des « *professeurs* », « *agriculteurs* », de « *ceux qui bossent* », des « *travailleurs* », des « *citoyens* », « *consommateurs* », « *acteurs* », etc., avant finalement d'appeler à rassembler « *celles et ceux* » qui souhaitent les rejoindre. On notera aussi l'artifice graphique dans le logo du parti, qui fait apparaître un demi « *e* » après le « *é* ».

La démarche témoigne certainement d'une volonté de visibiliser les femmes présentes dans le mouvement. Mais cette demi-lettre pourrait aussi, à l'inverse, être perçue comme une forme d'effacement des femmes, de mise à l'arrière-plan, notamment car, lorsqu'il est employé dans le texte, le nom du parti reste au masculin pluriel.

Dans la suite du programme cependant, on retrouve fréquemment l'usage de la « double flexion » (« *toutes et tous* », « *entrepreneurs et entrepreneuses* », etc.), de quelques points médians et de mise en lumière de réalités vécues par les femmes, les mères, les filles. Ces dernières sont par exemple plus citées que les garçons dans l'enseignement, ce qui démontre une attention spécifique aux réalités vécues par les filles, et non juste l'emploi d'expressions générales comme « *les filles et les garçons* ». Comme dans le programme socialiste, certains chapitres, à l'inverse, sont presque entièrement rédigés au masculin, comme, à nouveau, celui sur… les « *aînés* » !

Enfin, les programmes de **Défi** et du **PTB**, quant à eux, sont très majoritairement rédigés au masculin, à l'exception de certaines attentions sur des points précis. Le « Parti des travailleurs de Belgique » emploie quasiment uniquement la forme masculine de « *travailleurs* » ou l'expression marxiste, et en l'occurrence épicène, de « *classe travailleuse* ». Il recourt aussi très majoritairement aux formes masculines pour « *les politiciens* » (avec quelques exceptions, type « *les hommes et les femmes politiques* »), « *les députés* », « *les citoyens* ». Seul parti encore unitaire dans notre pays, le PTB-PVDA fait très souvent référence aux « *Belges* ». En revanche, en quelques endroits, notamment lorsqu'il est question de secteurs très féminisés, les rédacteurs ou rédactrices du programme n'hésitent pas à ne recourir qu'à la forme féminisée, par exemple pour parler des « *infirmières* ».

Le programme de **Défi** quant à lui est rédigé presque entièrement au masculin « neutre ». En passant l'écriture au peigne fin, on découvre quelques très rares exceptions. Ainsi, soudainement, dans une mesure proposant une charte liée au fair-play et à la diversité, on trouve l'usage de tirets — les seuls dans les cinq axes que comporte le programme — pour parler des « *sportif-ives* » et « *entraîneur-euses* ». Un autre passage révèle l'usage de points médians : celui intitulé « *agir contre les violences intrafamiliales* » : « *un partenaire qui a été violent avec son/sa conjoint·e* ». On peut d'ailleurs exprimer une certaine surprise : la seule occurrence de cette marque graphique d'écriture inclusive ne vise pas, comme le veut habituellement cette pratique, à rendre visible le féminin dans une langue dominée par le masculin. Elle entend plutôt faire apparaître les deux genres dans la problématique des violences, à tout le moins dans la position de la victime. À noter que dans cette mesure « agir contre les violences intrafamiliales », le terme « femme(s) » n'apparaît pas. L'accent est mis sur l'impact des violences conjugales et intrafamiliales sur les enfants, mais tend à invisibiliser la dimension de genre et les autres victimes de ces violences, en immense majorité des femmes. On repère également une façon similaire d'occulter la dimension de genre dans la mesure visant les familles monoparentales. Alors que 83 à 86 % de celles-ci sont composées de mères seules avec enfant(s), cette réalité n'est pas visibilisée, le texte privilégiant des formulations neutres comme « *familles monoparentales* » et « *parents solos* ».

CONCLUSION

À travers les questions investiguées dans cette brève analyse, Vie Féminine propose un premier décryptage de ce que disent les programmes de l'importance des droits des femmes pour chaque parti, et des combats prioritaires auxquels ces droits sont associés. Même en s'attachant d'abord à des questions de forme, on entrevoit déjà différentes visions, approches, et priorités en fonction de la couleur politique. Ou au moins, des positionnements, des postures, car — ne soyons pas naïves — la façon dont les partis capitalisent ou non sur les enjeux d'égalité relève aussi d'une stratégie de communication, du ciblage d'un certain électorat plus ou moins sensible à ces questions. Depuis des décennies, les mouvements féministes — comme Vie Féminine — œuvrent à mettre les droits des femmes à l'agenda politique et médiatique. Ces dernières années, particulièrement depuis le mouvement #metoo, la lutte contre les violences masculines, et pour l'égalité de genre en général, est devenue un sujet incontournable sur lequel les formations politiques se doivent de prendre la parole et d'affirmer un positionnement. Qu'il s'agisse de se profiler comme étant à la pointe du combat, ou, au contraire, de flatter un électorat qui montre des signes d'irritation à la simple évocation de l'écriture inclusive.

De façon plus ou moins cohérente, on observe que les partis traditionnellement associés à la gauche comme le PTB, le PS, et Écolo, ont une certaine cohérence de forme à propos de la lutte pour les droits des femmes. Les Engagés, plus centristes, revendiquent aussi un certain intérêt pour les droits des femmes. En effet, ces quatre partis dédient un chapitre spécifique au sujet, ou le mêlent à d'autres luttes comme celles contre le racisme, les LGBTQIA+-phobies, etc.

Pour le PTB, PS et Ecolo, on parle avant tout de *droits* quand on mentionne le mot « femme ». C'est ce que révèle l'analyse des récurrences de mots qui entourent le mot « femme ». Pour Les Engagés, « femme » s'associe plus spécifiquement à la santé et la famille. En termes d'intersectionnalité, on observe chez écolo l'intérêt d'une telle lecture qui se traduit par une attention régulière aux groupes de personnes à l'intersection de différentes discriminations. Cependant, la monovision (sans point de vue intersectionnel) reprend parfois le pas, notamment pour des

sujets assez conséquents tels que la lutte contre le racisme. Au PS et chez Les Engagés, on promeut une lecture intersectionnelle… et universaliste en même temps ! Malgré cette contradiction, on remarque au PS de fréquentes attentions à des discriminations combinées. Au PTB, on ne revendique pas de lecture intersectionnelle en tant que telle, mais on l'applique de temps en temps avec un focus constant et principal sur les questions de classe sociale.

Quant aux partis plus à droite sur l'échiquier politique comme Défi ou le MR, nous sommes dans un autre registre, dans celui de « l'égalité déjà-là ». Pour le MR, cette égalité semble être à protéger de menaces extérieures plus qu'à poursuivre via de nouvelles politiques. Dans une certaine cohérence, la question des droits des femmes n'est pas spécifiée dans les sommaires de ces partis et ne fait pas l'objet de chapitre spécifique. Le mot « femme » est principalement rattaché pour Défi aux champs linguistiques de la famille, de l'indépendance, de la sécurité et de la cohabitation. Au MR, les « femmes » sont conjuguées aux mots « emploi », « monoparentalité », « violence », mais aussi… à « liberté » et « Belgique ». On y décèle un certain « fémonationalisme » qui vient réaffirmer l'idée d'une « égalité déjà-là » à défendre face à certains groupes, pour soutenir des politiques excluantes, voire racistes. Pour le Défi et MR, l'intersectionnalité n'est pas mentionnée et rien ne nous laisse croire qu'iels aient le souci de lutter contre les discriminations vécues de façons imbriquées. Sur la manière dont il parle des femmes, le parti Défi utilise le masculin comme « neutre » avec quelques rares exceptions, qui ne vont pas forcément dans le sens de visibiliser des réalités vécues par une majorité de femmes. Quant au MR, on l'a vu, il va un cran plus loin en voulant interdire l'usage de l'écriture inclusive dans l'enseignement.

Reste bien sûr la question centrale du « *quoi ?* » : que proposent concrètement les partis en vue de lutter contre les inégalités et les violences auxquelles font encore face les femmes dans nos sociétés ? Qu'est-ce qui, dans leur programme, soutient l'émancipation économique, la participation démocratique ou la liberté de choix des femmes, ou, à l'inverse, constitue une menace pour leur autonomie ou leur sécurité ? L'analyse portant cette fois sur le fond des mesures fait l'objet d'un autre travail au sein de Vie Féminine. Nous en livrons un premier aperçu dans le tableau, repris en annexe, qui liste nos vingt revendications prioritaires et identifie si elles se retrouvent ou non dans les programmes des partis. Nous y consacrons ensuite

un grand débat politique, lors duquel nous interpellerons des candidates représentantes des principaux partis démocratiques francophones sur les mesures qu'elles entendent défendre pour renforcer les droits de toutes les femmes. Car nous nous questionnons non seulement sur la place des femmes dans les programmes, mais aussi sur leur place au sein de leur parti respectif et dans les nombreux débats médiatiques ou publics durant la campagne. Le débat que Vie Féminine organise le 20 avril 2024, à Bruxelles, proposera donc un panel entièrement féminin. Bienvenue !

ANNEXE

LES PROGRAMMES DES PARTIS POLITIQUES À LA LOUPE DE NOS 20 REVENDICATIONS PRIORITAIRES

AXE 1 : Jouir pleinement de ses droits	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
1. Individualiser les droits en sécurité sociale, en commençant par la suppression du statut de cohabitant	✓	✓	✓	✓ Mais limitation des allocations de chômage à maximum 2 ans	✓	✗
2. Contrer l'accès empêché aux droits et maintenir des guichets physiques de proximité et accessibles dans toutes les administrations	✓	✓	✓	✓	✗ Automatisation des droits, pas de guichets de proximité mais créer un point unique d'information des services publics fédéraux liés aux droits sociaux	✗
3. Faire évoluer le SECAL vers un fonds universel des créances alimentaires	✗ Suppression du plafond de revenus (qui n'existe plus!)	✗ Revaloriser l'accès au SECAL et étendre ses missions	✓	✗ Renforcer le SECAL et étendre ses missions	✓	✗
4. Garantir la pérennité du secteur de l'Éducation Permanente (EP) en assurant son financement à 100%	✗ EP pas citée. Reconnaissance structurelle, financement transparent et indépendance de l'associatif	✓ Financement structurel des assos & mise en avant de l'importance de l'EP	✓ Financement structurel & cadre favorable au secteur associatif & mise en avant du rôle"pilier de l'EP"	✓ Permettre le financement total du décret d'EP	✗	✗ L'EP est pointé comme un exemple de secteur trop financé

AXE 2 : Vivre dans la dignité	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
5. Garantir des logements accessibles et dignes pour tou.te.s	✓	✓	✓	✓	✗ Rendre les loyers financièrement accessibles à la classe moyenne - pas d'attention pour les plus précaires	✗
6. Revaloriser les métiers à prédominance féminine (quand les femmes occupent + de 60% d'un emploi ou secteur)	✓ Pas comme tel, mais revalorisation du salaire minimum à 17€ /h	✓ Revaloriser les métiers liés aux soins (à prédominance féminine)	✓ Plan d'attractivité pour les métiers du *care*	✓ Revaloriser les métiers dits féminins	✓ Revaloriser le personnel soignant et infirmier	✗ Reconnaître la pénibilité du métier infirmier
7. Assurer le droit de choisir son parcours de formation et de remise à l'emploi	✗	✓	✗	✗	✗	✗
8. Prendre en compte les réalités de vie des femmes pour garantir 1800€ à tou.te.s à l'âge de la pension	✗ Retour à la pension à 65 ans, pension minimum à 1850€ et suppression de la réforme pension Vivaldi	✗ Revaloriser la GRAPA, réduire les inégalités de genre liées à la pension	✗ Assurer une pension digne pour toutes et tous	✗ Assurer un montant minimum de 1500€ net, indexé indépendamment du parcours professionnel	✗ Mettre en place un "bouclier social" (socle minimal des allocations chômage et de pension), fixé à 1300€ net	✗

AXE 2 : Vivre dans la dignité	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
9. Régulariser les personnes sans-papier par la mise en place d'une commission indépendante et de critères clairs et permanents inscrits dans la loi	✓	✓	✓	✗ Envisager une nouvelle campagne de régularisation qui ne soit pas aveugle et massive, mais sur base de crières légaux et objectifs, au cas par cas	✓ **Mais!** Articuler la migration autour des besoins économiques des Belges	✗
10. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action interfédéral de lutte contre le racisme	✓	✓	✓	✗ Mettre en place une stratégie ambitieuse de lutte contre le racisme et les discriminations via la mise en œuvre rapide des plans décidés	✗ Rendre la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, les LGBTphobies, la xénophobie et toutes les discriminations enfin efficace	✗
11. Construire une fiscalité qui vise l'égalité économique et financière entre les femmes et les hommes	✗ Taxe des millionnaires, suppression des niches fiscales pour les grandes entreprises, etc.	✗ Assurer l'égalité de revenus entre les femmes et les hommes via d'autres moyens	✗ Fiscalité "plus juste et redistributive, mais pas aspect genre	✗	✗ Exonérer l'impôt si en-dessous du seuil de pauvreté, augmenter la quantité exemptée pour chaque enfant à charge, etc. mais pas aspect de genre	✗

AXE 3 : Construire une société de soin partagé	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
12. Assurer une place d'accueil de qualité et accessible pour tous les enfants de 0 à 3 ans	✗ Créer davantage de places plus abordables et réduire à 3 bébés/accueillante	✗ 5000 places d'accueil supplémentaires d'ici 2030	✗ Atteindre un taux de couverture de 50%	✓	✗	✗ Créer plus de places, mais priorité aux parents qui travaillent
13. Unifier et simplifier le système de congés thématiques et de crédit-temps, avec de meilleures conditions d'accès & une meilleure rémunération	✗ Meilleure indemnisation & suppression des conditions d'ancienneté	✗ Renforcer l'accès aux dispositifs de congés-thématiques et de crédit-temps	✗ Ne parle que du congé parental	✓	✗ Uniquement pour les familles monoparentales, supprimer les conditions d'ancienneté pour avoir accès aux congés parentaux et crédit-temps	✗
14. Améliorer la loi sur l'avortement selon les recommandations du comité d'expert.e.s, à savoir, au minimum: la suppression du délai de réflexion obligatoire, la suppression des sanctions pénales pour les femmes et la prolongation de la limite gestationnelle maximale de l'avortement jusqu'à 18 semaines post-conception	✓	✓	✓	✗ Inscription de l'IVG dans la Constitution et dépénalisation	✓	✗ Ancrer l'IVG dans la Constitution

AXE 3 : Construire une société de soin partagé	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
15. Mettre en place une trajectoire de soins pré et post nataux pour les femmes enceites et les jeunes mamans, ce qui implique un personnel suffisant, un accompagnement de qualité adapté aux besoins psychologiques et physiologiques des mères, une offre de soins et de services à domicile afin de soutenir les mères durant la période critique du post-partum et d'encourager des parentalités plus paritaires	✗	✓	✓	✓	✗	✗

AXE 4 : Bannir les violences maculines	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
16. Mettre en œuvre une politique publique de soutien à la reconstruction des victimes de violences	✗	✗	✗	✗	✗	✗
17. Protéger réellement les victimes qui déposent plainte via la généralisation sur le terrain et l'évaluation constante des différents outils liés à la loi *Stop Féminicide*	✗ Ne propose pas tous les outils liés à la loi Stop féminicide ni son évaluation, même si plusieurs mesures sont proposées (formation de la police, magistrats spécialisés, etc.)	✗ Ne propose pas tous les outils liés à la loi Stop féminicide ni son évaluation, même si plusieurs mesures sont proposées (formation de la police, parquets spécialisés, etc.)	✓	✗ Ne propose pas tous les outils liés à la loi Stop féminicide ni son évaluation, même si de nombreuses mesures sont proposées (mesures anti-rapprochements, accueil adéquat, formation de la police, etc.)	✗ Ne propose pas tous les outils liés à la loi Stop féminicide ni son évaluation, même si plusieurs mesures sont proposées (juges d'instruction spécialisé.e.s etc.)	✗ Ne propose pas tous les outils liés à la loi Stop féminicide ni son évaluation, même si quelques mesures sont proposées (formation de la police etc.)
18. Poursuivre la création de places d'hébergement pour les femmes victimes de violences et créer une plateforme qui centralise les places disponibles	✓	✓ Mais pas de plateforme centralisant les places disponibles	✓ Mais pas de plateforme centralisant les places disponibles	✓ Mais pas de plateforme centralisant les places disponibles	✗ Mais pas de plateforme centralisant les places disponibles	✓ Mais pas de plateforme centralisant les places disponibles

AXE 4 : Bannir les violences maculines	ptb	ecolo	PS	Les Engagés	DéFI	MR
19. Retirer automatiquement l'autorité parentale en cas de féminicide ou de tentative de féminicide	✗	✗	✗	✗ Permettre la suspension temporaire du droit de garde des enfants du père auteur des violences conjugales	✗ Prévoir les violences conjugales comme motif de dérogation à l'hébergement égalitaire	✗
20. Créer des Ministères des droits des femmes dotés de moyens suffisants à tous les niveaux de pouvoir	✗ Réduction d'un tiers du nombre de ministres et secrétaires d'État par la refédéralisation	✗	✓	✗ Doter chaque Parlement, ministère et institutions publiques d'une personne responsable de la rédaction d'un plan d'action quinquennal de l'égalité femmes/hommes au sein de l'institution et d'en assurer son évaluation	✗	✗

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS

- *Choisir l'avenir*, programme 2024, Ecolo. https://ecolo.be/programme-2024/
- *L'avenir s'éclaire*, programme général 2024, MR. https://www.mr.be/programme2024/
- *Le choix de la rupture*, PTB. https://www.ptb.be/programme
- *Le courage de changer, programme engagé pour changer de modèle*, Les Engagés. https://www.lesengages.be/
- *Solide & solidaire !*, programme du parti socialiste, élections du 9 juin 2024. https://www.ps.be/programme-2024
- *Vers 2024...*, Défi. https://www.defi.be/nos-publications/

RÉFÉRENCES

CRENSHAW, K. (2005). *Cartographies des marges : intersectionnalité politique de l'identité et violences contre les femmes de couleur*, Cahiers du genre, 2005/2 (n°39).

FARRIS, S. (2013). *Les fondements politico-économiques du fémonationalisme*. Contretemps. https://www.contretemps.eu/les-fondements-politico-economiques-du-femonationalisme/, page consultée le 8 avril 2024.

ROSIER, L. (2018). *Ecriture inclusive, j'écris ton nom*. Revue Nouvelle, 2018/2. https://revuenouvelle.be/Ecriture-inclusive-j-ecris-ton-nom/ , page consultée le 8 avril 2024.

Rédaction

Elodie Blogie, Zélie Legros

Comité d'analyse

Séverine Demotte, Soizic Dubot

Comité de lecture

Laurence Wurtz, Frédérique Malignon

Graphisme

Frédérique Malignon/Image de couverture : Element5Digital (Unsplash)

Éditrice responsable

Hyacinthe Gigounon

Avec le soutien de

Contact

Bureau d'étude de Vie Féminine
coord-etude-doc@viefeminine.be

Vie Féminine

Mouvement féministe d'action interculturelle et sociale
Rue de la poste, 111, 1030, Bruxelles
secretariat-national@viefeminine.be
www.viefeminine.be / 02 227 13 00

Sous licence Creative Commons

vie féminine